



Bureau Zonal Rhône-Alpes Auvergne.
256 avenue Francis de Préssensé 69100 Villeurbanne.
TEL : 07.77.60.80.19
Courriel : zone.sudest@snapatsi.fr

LU POUR VOUS

RHÔNE **Police : administratifs, scientifiques et techniques, ils revendiquent**

Les personnels administratifs, techniques et scientifiques sont-ils les oubliés de la police ? « Oui », affirme Erdinc Altinkaynak, secrétaire zonal du Syndicat national Alliance des personnels administratifs, techniques, scientifiques et infirmiers (SNAPATSI). Seconde force syndicale de la profession, le SNAPATSI lance une offensive en vue des prochaines élections professionnelles, en particulier sur le thème du régime indemnitaire. « Dans le Rhône, la vie est chère, les traitements sont bas et il est difficile pour les personnels administratifs et techniques de se loger et de manger », affirme Régis Maurice, nouveau conseiller technique zonal, en militant pour un alignement de l'indemnité de résidence sur celle de Paris, soit 3 % du traitement. Avec 5 000 personnes en Rhône-Alpes-Auvergne, dont près de mille administratifs, ce corps rattaché au ministère de l'Intérieur se considère souvent comme le parent pauvre de la



■ Erdinc Altinkaynak et Régis Maurice, du syndicat SNAPATSI, demandent que les administratifs travaillant dans les zones de sécurité prioritaire bénéficient d'une prime. Photo C. M.

police. Salaires, effectifs, mobilité et avancement sont autant de dossiers pour lesquels le SNAPATSI se veut force de proposition. Ainsi, dans le Rhône, il demande que les administratifs travaillant dans les zones de sécurité prioritaire bénéficient d'une prime.